

L'inform' accueil

La ressource formée et informée : une ressource d'avenir

Volume 5 – Numéro 3 – Décembre 2013

ÉDITORIAL

La nouvelle année étant bientôt à nos portes, voici arrivé le temps des bilans en cette fin d'année 2013. Nous le savons tous, beaucoup de changements ont eu lieu au cours des derniers mois et cette vague de bouleversements a demandé à chacun d'entre vous une grande capacité d'adaptation. Nous sommes conscients des efforts que vous avez investis au cours de cet important processus.

Durant la dernière année, nos représentants régionaux ont assuré une présence constante auprès des ressources de leur région et ont su calmer les inquiétudes face aux nouvelles applications découlant de l'Entente collective et du nouveau statut des ressources d'accueil. Nous tenons à les remercier sincèrement de leur implication et de leur importante contribution à la réalisation de nos objectifs. De plus, nous voulons remercier les employés de la permanence, qui ont aussi offert un support constant aux ressources et qui ont contribué au bon déroulement de la transition que nous venons de vivre. Il faut aussi souligner l'arrivée d'un nouveau directeur général au sein de notre organisation. Monsieur Jérôme Dumont s'est joint à notre équipe en novembre dernier, et nous désirons lui souhaiter la bienvenue parmi nous. Son rôle, entre autres, sera de poursuivre notre mandat de représentation et ainsi d'assurer une amélioration constante de notre offre de service.

Pour ce qui est de la nouvelle année qui arrive, il faut se rappeler que le travail est loin d'être terminé. En effet, cette année sera très importante et surtout très occupée.

Au cours des prochains mois, vous serez interpellés pour différentes formations à suivre et plusieurs séances d'information seront offertes. Comme nous vous le rappelons souvent, une ressource formée et informée est une ressource d'avenir.

Je désire aussi profiter de cet éditorial pour souhaiter un merveilleux temps des fêtes à toutes nos ressources. Les moments passés avec les enfants que vous accueillez sont essentiels dans leur vie, surtout en cette période de festivités. Que ces enfants vous soient confiés pour une longue période ou seulement le temps d'un court passage, n'oubliez pas que vous faites la différence pour eux. Soyez toujours fiers de votre travail, car ce que vous faites est important. Profitez des célébrations pour passer du temps de qualité avec ces enfants et surtout pour prendre soin les uns des autres.

Encore une fois, joyeuses fêtes à vous chères ressources!



Jacinthe Boucher
Présidente



Sommaire

- 2 Relevé 29 pour l'année 2013
- 2 Relevé 29 amendé pour l'année 2012
- 3 RRQ, RQAP et autres régimes sociaux
- 3 Comité aiseur
- 3 Lajoie Assurances
- 3 Cadre de référence
- 4 Résultats de recherche
- 4 L'intimidation...
- 6 Colloque FFARIQ 2013
- 6 Lanaudière
- 7 Côte-Nord
- 8 Recettes
- 9 Les comités régionaux – vos représentants

L'inform'Accueil est publié par la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourrassa
Bureau 256
Québec (Québec) G1G 5X1

Téléphone : 418 529-4734
Sans frais : 1 866 529-5868

Courriel : info@ffariq.ca
Site Internet : www.ffariq.ca

Télécopieur : 418 529-0456
Télécopieur sans frais :
1 866 388-8860

No d'enregistrement 0229-4338

Le masculin est utilisé pour simplifier la lecture des textes

Envoi de publication. Convention n° 40007794



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec

RELEVÉ 29 POUR L'ANNÉE 2013

Tout comme l'an dernier, votre établissement vous fera parvenir votre Relevé 29 avant le 28 février 2014. Ce document de première importance établit les rétributions que vous avez reçues durant l'année 2013 et servira à remplir votre déclaration de revenus.

Le format du relevé 29 n'est pas encore déterminé pour l'année 2013 et par conséquent, nous ne savons pas si les informations qui y figureront seront les mêmes que l'an dernier. Dès que l'Agence du revenu du Québec aura publié la version 2013, nous mettrons l'information pertinente sur notre site internet. Restez vigilants et venez nous visiter (www.ffariq.ca) afin de connaître les tout derniers développements.

Une difficulté à faire valoir?

Si vous remarquez une infraction à l'Entente collective ou si vous vivez une difficulté allant à l'encontre des directives prévues par le ministère, nous pouvons vous aider. Cependant, assurez-vous de nous contacter le plus rapidement possible afin que nous soyons en mesure de vous venir en aide.

RELEVÉ 29 AMENDÉ POUR L'ANNÉE 2012

Lors de la mise en place des formulaires 2012 de l'Agence du revenu du Québec pour le calcul des cotisations des ressources d'accueil à titre de contribution à la RRQ et au RQAP, il y a eu divergence entre l'interprétation que l'Agence du revenu du Québec a retenue et notre Entente collective. Ainsi, contrairement à l'article 3-6.02 de notre Entente, le calcul de la Rétribution Nette (Case A) se faisait en soustrayant du total des sommes reçues (Case B), les dépenses de fonctionnement raisonnables (Case D) et des Compensations Financières (Case C). Comme résultat, la Rétribution Nette (Case A) comprenait donc le montant pour avantages sociaux (6.85 % de la rétribution nette selon notre Entente collective.) Puisque les primes à verser pour la RRQ et pour le RQAP sont établies en fonction du montant de la Case A, les primes totales que nous avons payées sont donc supérieures à ce qu'elles devaient être.

En ce sens, l'Agence du revenu du Québec a convenu qu'un Relevé 29 **amendé** soit émis pour toutes les ressources dont la rétribution nette réelle telle qu'établie par le SIRTF est égale ou inférieure à 66 001 \$ s'il n'y a qu'un répondant au contrat de la ressource ou inférieure à 132 002 \$ dans les cas où il y a deux répondants. Pour les ressources dont la rétribution nette dépasse ces montants, il n'y a pas eu d'impact sur leur cotisation et par conséquent, elles ne recevront pas de relevé 29 amendé pour 2012.

Pour ceux qui recevront ce Relevé 29 amendé, vous devrez utiliser le formulaire TP-1.R qui est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/formulaires/>

Après avoir rempli les sections d'identification, il faudra inscrire les renseignements suivants dans la section « Renseignements sur le redressement demandé » :

- 1 dans la colonne « Ligne de la déclaration de revenus » inscrire « **Ligne 1 (formulaire LM-53)** »
- 2 dans la colonne « Titre de la ligne » inscrire « **Rétribution nette (Case A du Relevé 29)** »
- 3 dans la colonne « Montant révisé » inscrire le nouveau montant tel qu'il apparaît dans le relevé 29 amendé.

Pour les ressources formées de deux répondants, n'oubliez pas que les deux doivent soumettre une demande de redressement. En plus, pour ceux qui ont réparti la rétribution nette en fonction d'un résultat optimisé, nous vous conseillons de consulter celui qui a préparé votre déclaration de revenus pour vous. En effet, vous pourriez avoir à ajuster le pourcentage de répartition entre les deux répondants. Dans ces cas, il faudra redresser les lignes 1, 7 et 8 du formulaire LM-53 et mettre tous ces renseignements sur le formulaire TP-1.R.

Important :
Voici un spécimen de Relevé 29 pour 2012. Toutefois, nous ne savons pas encore si le Relevé 29 à émettre pour 2013 sera modifié.

RRQ, RQAP et autres régimes sociaux

Bientôt vous recevrez les compensations financières de la Régie des rentes du Québec (RRQ) et du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) inscrits dans la colonne «en banque» sur vos relevés de paiement. Il s'agit de la part de cotisation du Centre jeunesse à ces régimes sociaux. Assurez-vous de conserver cette somme, puisque lors de votre rapport d'impôt, vous devrez la verser à la RRQ et au RQAP. Selon votre situation, vous aurez aussi un certain montant à déboursier. À cette même date, vous recevrez également le montant inscrit sous «autres régimes sociaux», qui correspond à 6,85 % de votre rétribution nette. Ce montant vous appartient, mais il pourra servir à payer votre part de contribution à la RRQ et au RQAP. En conservant la totalité du dépôt, vous vous assurez de n'avoir aucune mauvaise surprise lors de votre déclaration de revenus.

DERNIÈRE HEURE: Une entente de dernière minute est intervenue entre les parties pour que le paiement des compensations financières et du montant en matière d'avantages sociaux soit payé le 15 janvier 2014 plutôt que le 15 décembre 2013. Ainsi, au lieu de recevoir le paiement pour les 11 premiers mois de 2013, vous recevrez les montants pour l'année complète (12 mois) ce qui permettra d'avoir une correspondance exacte entre ce qui vous aura été payé et le Relevé 29 qui vous sera remis pour votre rapport d'impôt.

Comité aviseur

Au cours de la dernière année, un comité aviseur a été formé par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de collaborer à la mise au point et à l'implantation d'un instrument de mesure de la qualité des services rendus aux usagers. Pour s'assurer de déterminer adéquatement les critères et les besoins liés à cet instrument, le Ministère ainsi que les associations représentatives des ressources et des établissements ont été réunis. Madame Jacinthe Boucher, présidente, a représenté la FFARIQ à ce comité.

Relié directement à l'outil de classification, cet instrument de mesure servira à contrôler la qualité des services attendus, et l'enfant demeure au centre de ce processus. Trois phases étaient prévues pour la réalisation et l'implantation de l'instrument. La phase 1, qui vient de se terminer, consistait à créer l'outil. La phase 2 sera mise en place afin d'assurer un suivi de l'outil par les régions et leurs établissements afin que les modifications nécessaires à son bon fonctionnement soient effectuées. Suite aux modifications, la phase 3 consistera à implanter l'instrument dans toutes les régions.

Avant la mise en place définitive de l'instrument de mesure de la qualité des services, certaines régions types seront sollicitées afin d'en faire l'essai. Nous vous tiendrons informés des développements.

LAJOIE ASSURANCES

La FFARIQ a négocié pour vous des conditions préférentielles pour les assurances auto et habitation!

- Lajoie Assurances vous offre des polices adaptées aux spécificités des ressources d'accueil;
- Les ressources de la FFARIQ bénéficient d'un rabais de 10% sur leur police.



Pour ceux qui seraient déjà assurés auprès de Lajoie Assurances, monsieur Stéphan Lajoie fera le nécessaire pour que ces conditions préférentielles soient appliquées lors de votre renouvellement.

M. Lajoie projette, à compter du début 2014, de se rendre en région afin de rencontrer les ressources directement.

Afin de favoriser la diffusion de l'information, une liste de nos membres (nom, adresse, numéro de téléphone) sera remise au courtier. Si vous ne désirez pas que votre nom y figure, veuillez nous en aviser à l'aide du formulaire joint à l'Inform'accueil d'ici le 15 janvier 2013, date à laquelle la liste sera transmise.

CADRE DE RÉFÉRENCE

Le Cadre de référence, tel qu'élaboré par le Ministère, a pour objectif entre autres d'offrir aux établissements et aux ressources intermédiaires et de type familial une référence commune en ce qui a trait aux orientations relatives à l'organisation, à la gestion et à la prestation de services offerts par les ressources. Afin de présenter la deuxième phase de ce processus, une tournée provinciale du Ministère est actuellement en cours. En effet, tous les établissements confondus seront rencontrés, y compris les agences, les Centres jeunesse, les ressources à l'enfance ainsi que les ressources adultes (CRDI, ressources pour personnes âgées, etc.)

Les orientations prévues pour cette phase concernent plusieurs points qui touchent de très près à la prestation de service des ressources. Entre autres, assurer des services de qualité, favoriser l'accessibilité à une ressource intermédiaire ou de type familial, assurer la stabilité de l'utilisateur dans son milieu de vie et la continuité des services qui lui sont offerts, mettre en place une organisation

de services efficace et assurer des relations entre l'établissement et la ressource intermédiaire ou de type familial qui soient fondées sur la bonne foi et les valeurs du cadre de référence.

Par ailleurs, il est important de retenir que le Cadre de référence prévoit certains changements dans les pratiques. Par exemple, auparavant, les établissements devaient assurer le suivi professionnel des ressources et des usagers. Le Cadre de référence prévoit maintenant le suivi des usagers **confiés** aux ressources. De plus, un pairage adéquat est nécessaire à l'assurance de la qualité des services rendus. En effet, la qualité des services n'est pas seulement imputable aux ressources, mais aussi à l'établissement. Ainsi, les établissements et les ressources partagent une responsabilité en fonction de leurs rôles respectifs et ils sont partenaires dans l'offre de services aux usagers. Leur collaboration, leur travail d'équipe et leur concertation mutuelle sont des facteurs primordiaux et font partie intégrante du Cadre de référence.

Tous ces principes directeurs feront en sorte de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun, en plus d'harmoniser les pratiques.

Résultats de recherche



Les liens d'affiliation des jeunes adultes ayant vécu un placement jusqu'à majorité en famille d'accueil. Première partie. La problématique.

Dans le cadre du partenariat entre l'équipe JEFAR et la FFARIQ, nous vous présentons le premier texte d'une série de trois portant sur les résultats d'une étude exploratoire qui s'est intéressée à la perception des liens d'affiliation chez douze jeunes adultes ayant été hébergés en famille d'accueil jusqu'à majorité. L'étude explore l'affiliation familiale de ces jeunes et vise à mieux comprendre la place qu'occupent dans leur vie leurs familles d'origine et d'accueil, principalement dans les premières années suivant la fin du placement. Les connaissances générées par cette recherche sont importantes. Elles permettent de mieux comprendre comment se maintiennent, se tissent, s'effritent ou se brisent les liens familiaux chez des jeunes qui ont vécu une expérience de placement jusqu'à majorité. Ces connaissances sont essentielles pour cibler les facteurs permettant d'éviter la perte du soutien social et des ressources susceptibles de provenir de ce réseau et ainsi favoriser une meilleure insertion sociale de ces jeunes à l'âge adulte.

Le premier texte présente les raisons pour lesquelles les chercheurs se sont intéressés à cette problématique. Les deuxième et troisième textes traiteront respectivement des résultats de la recherche et

des quelques enjeux pour les familles d'accueil. Ces deux autres textes seront présentés dans les deux prochains numéros de L'Inform'accueil. Un dossier à suivre...

Des liens à maintenir et à créer

Parmi les facteurs qui favorisent l'adaptation des enfants lors du placement, il y a le maintien des contacts avec la famille d'origine et l'exercice d'une pluriparentalité acceptée par l'ensemble des protagonistes, c'est-à-dire une complémentarité parentale entre les parents d'origine et les parents d'accueil. La consolidation du réseau familial et social de l'enfant avant sa sortie des services d'accueil serait d'ailleurs un élément essentiel pour lui assurer de bonnes conditions de vie à l'âge adulte. Aussi, même si certains auteurs rappellent l'importance de ne pas sombrer dans une « idéologie du lien » suggérant qu'il est préférable pour un enfant de vivre auprès de sa famille d'origine, même inadéquate, plutôt que d'être privé de ses racines, on reconnaît généralement que le maintien des contacts avec la famille d'origine permet à l'enfant de mieux connaître ses parents et leurs limites. De plus, ce maintien donne la possibilité à l'enfant devenu adulte de choisir lui-même s'il désire garder des contacts avec sa famille d'origine. Cela représente aussi une forme, même minimale, de réseau de soutien pour le jeune lorsqu'il quitte le milieu d'accueil. Un deuxième facteur important dans la consolidation de ces réseaux de soutien est la capacité qu'auront eue ces jeunes et leur famille d'accueil à développer des liens significatifs. Les études qui ont donné la parole à des jeunes ayant été hébergés soutiennent que plusieurs d'entre eux considèrent leur famille d'accueil comme leur famille de référence. Arrivés à l'âge adulte, plusieurs disent rester en contact avec leur famille d'accueil et peuvent compter sur elle pour obtenir de l'aide matérielle ou du soutien. Dans un contexte de placement, le maintien et la création des liens se heurtent à différents obstacles dont certains relèvent des caractéristiques de l'enfant, de sa famille d'origine ou de sa famille d'accueil.

POUR EN SAVOIR PLUS

Parent, C., Labonté, M.-H., Saint-Jacques, M.-C., Ouellette, F.-R., Drapeau, S., Simard, M.-C., Fortin, M.-C. *Familles d'accueil, familles d'origine : liens complémentaires ou rivaux, projet pilote*. Rapport de recherche. Mai 2013. Équipe JEFAR. Université Laval. (Document inédit, consultation sur demande). Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

L'intimidation...

Nous le savons, l'intimidation a toujours existé et de nombreux enfants en sont encore victimes tous les jours. Il a toujours été ardu de contrer l'intimidation chez les jeunes, et les nouveaux réseaux sociaux accessibles à tous rendent les choses encore plus difficiles. L'avènement de ces nombreux médias a donné aux jeunes une toute nouvelle plateforme d'interaction et certains peuvent être tentés de s'en servir à mauvais escient.

De plus en plus de cas d'intimidation sont dénoncés et nous parviennent par la télévision ou les journaux. Évidemment, l'intimidation a des effets extrêmement négatifs chez les adolescents qui en sont victime et en tant que parents ou parents d'accueil, nous devons nous tenir informés des nouvelles ressources d'aide créées spécialement pour prévenir et contrer ce fléau chez les jeunes.

Les médias sociaux

Les cas d'intimidation rapportés dépassent maintenant le cadre de la cour d'école. Ils se transportent dans les maisons par les voies électroniques telles que les téléphones cellulaires et les textos ainsi que les sites de discussion instantanée tels Facebook ou Twitter. Ce sont tous des vecteurs dont certains peuvent se servir pour intimider quelqu'un, que ce soit de façon directe ou anonyme. Ce qui est dit ou publié sur Internet est public et un nombre illimité de personnes a accès à ces commentaires. Lorsque des insultes ou des menaces envers un élève sont proférées, il faut agir au plus vite puisque les conséquences émotionnelles des jeunes qui en sont victimes peuvent être profondes et très graves. Voilà pourquoi il est important de rester vigilants et d'ouvrir l'œil lorsqu'il

est question d'échanges entre adolescents sur les réseaux sociaux. En tant que parents d'accueil, il est de notre devoir de se tenir informé de ce que nos enfants écrivent et reçoivent sur ces sites.

Quoi faire pour combattre l'intimidation ?

Plusieurs ressources d'aide pour prévenir l'intimidation et pour aider les victimes ont été mises sur pied dans les dernières années. Entre autres, le site *Moi j'agis* donne de bons conseils autant aux parents qu'aux jeunes qui sont victimes ou témoins d'intimidation. Sur le site, on peut lire beaucoup d'articles concernant les meilleures actions à poser ainsi que la marche à suivre dans certaines situations.

Si vous constatez un changement dans l'attitude de votre enfant, une baisse de ses résultats scolaires ou encore une faible estime de soi, tentez de découvrir ce qui se passe. Ces changements brusques chez un jeune peuvent constituer des signes importants.

Des liens familiaux complémentaires ou rivaux ?

L'étude des liens entre un jeune et ses familles d'accueil et d'origine implique de considérer d'autres éléments qui sont davantage associés aux diverses conceptions entretenues par les individus à propos de ces liens. Des études réalisées dans des contextes familiaux différents montrent qu'il demeure difficile pour des Occidentaux de concevoir qu'il puisse y avoir plus de deux figures parentales pour un même enfant et que dans plusieurs situations (ex. : adoption, recomposition familiale), cela nuit à la qualité des liens familiaux. Dans cette étude, nous faisons l'hypothèse que cette conception a une influence sur la qualité des liens qui sont maintenus ou créés par les jeunes à la suite d'un placement jusqu'à majorité. Par exemple, les jeunes peuvent se sentir pris dans un conflit de loyauté les amenant à faire le choix de privilégier des contacts avec seulement une des deux familles. Ils peuvent aussi hésiter à demander de l'aide à des personnes avec qui ils n'ont pas de lien biologique ou légal.

Pour permettre aux jeunes de profiter pleinement d'une mesure de placement, il est essentiel d'étudier ce qui les incite à inclure ou à exclure des personnes de leur réseau familial. Une telle compréhension s'impose, car le fait de pouvoir profiter d'un environnement où les diverses ressources familiales et de substitution fonctionnent en complémentarité permet à l'enfant de grandir et de cheminer dans des conditions où le soutien disponible est optimal.

La recension des écrits montre que jusqu'à présent, les chercheurs se sont surtout intéressés à décrire l'expérience de placement, les divers modes de suppléance ainsi que le passage à l'âge adulte des jeunes hébergés en milieu substitut. Très peu d'études se sont intéressées au réseau familial de ces jeunes et celles qui l'ont fait se sont, à notre connaissance, limitées à identifier quelle était leur famille de référence ou à confirmer les besoins de soutien des jeunes au moment où ils quittent les services.

La présente étude a cherché à mieux comprendre le contexte familial de ces jeunes en poursuivant trois objectifs : 1) décrire la composition du réseau familial et des relations interpersonnelles que ces jeunes adultes entretiennent; 2) cerner l'importance relative de leurs liens familiaux d'origine et d'accueil dans leur vie d'adulte; 3) identifier

les caractéristiques personnelles des jeunes, de leurs familles d'origine et d'accueil ainsi que les éléments du contexte social et culturel qui influencent le maintien ou non de leurs liens familiaux d'origine et d'accueil.

La recherche s'est appuyée sur une méthodologie qualitative qui a permis d'accéder au sens que donnent les jeunes adultes à leur expérience familiale et aux processus relationnels qui s'opèrent avec leur famille d'origine et d'accueil. Douze adultes (trois garçons, neuf filles) âgés de 18 à 28 ans ont participé à l'étude. Tous ont été hébergés en famille d'accueil à la suite d'une ordonnance de placement jusqu'à majorité et certains ont aussi expérimenté un ou des passages en centre de réadaptation.

Dossier à suivre...

Rappel : Étude en cours sur les conditions de vie et la stabilité de vie des enfants placés en familles d'accueil.

Étude dans les régions de Québec, Bas-Saint-Laurent, Mauricie-Bois-Francs, Montréal (Batshaw) et de Laval

L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse : qu'en est-il 8 ans plus tard?

Projet approuvé par le comité d'éthique du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (MP-CJQ-IU-2013-002)

Critères de participation à la recherche*

Critères d'inclusion

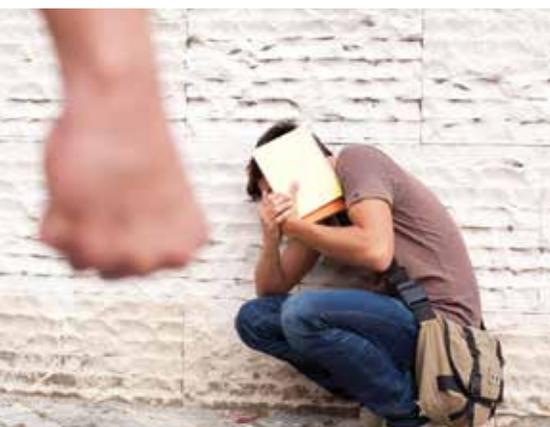
1. Être une ressource d'accueil (famille d'accueil) reconnue par l'Agence de la santé et des services sociaux qui accueille à son lieu de résidence principal un enfant qui lui a été confié par un centre jeunesse.

Critères d'exclusion

1. Les familles d'accueil de type « banque mixte ».
2. Les situations où les parents d'accueil ne parlent pas français



*Cette étude est toujours en cours et nous avons trouvé tous nos participants. Nous vous informerons des développements futurs. Un merci particulier à toutes les ressources d'accueil qui se sont impliquées dans ce projet.



Si vous constatez que votre enfant est en effet victime d'intimidation, dites-lui :

D'ARRÊTER immédiatement ses réponses aux messages d'intimidation. La personne qui l'intimide n'attend que ça.

D'ÉVITER d'envoyer un message d'insultes ou de menaces, car il pourrait se retourner contre lui et lui apporter plus d'ennuis.

DE BLOQUER les adresses ou personnes qui l'intimident. Qu'il s'agisse des réseaux sociaux, de son adresse courriel ou de son téléphone, il est possible de bloquer des personnes, des adresses ou des numéros.

DE PARLER de la situation avec un adulte en qui il a confiance à l'école (ex. : professeur, psychologue, entraîneur, surveillant).

DE RETRACER les adresses d'où proviennent les messages d'intimidation.

DE SAUVEGARDER tous les messages d'intimidation qu'il reçoit, que ce soit par courriel, texto, messagerie instantanée.

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place une mesure visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence dans les écoles. Le Projet de Loi no 56 a donc été déposé afin de sensibiliser les différents milieux à ce problème. Ainsi, chaque école a mis sur pied un système afin de prévenir et de traiter l'intimidation. Vous pouvez demander à votre enfant de s'y rendre, ou encore les contacter vous-mêmes pour leur faire part

de la situation. Rendez-vous sur le site du Ministère de l'Éducation pour trouver les personnes ressources à contacter pour chaque établissement et région :

Protecteurs de l'élève dans les commissions scolaires :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

En tant que parents d'accueil, notre devoir est de protéger et d'assurer le bien-être physique et psychologique des enfants que nous accueillons en étant attentifs à leurs comportements. Il est important de dénoncer l'intimidation et de s'informer auprès des ressources disponibles lorsque nous sommes témoins de telles situations.

Restez informés et vigilants!

Pour plus d'information sur les ressources disponibles en lien avec l'intimidation ou pour des conseils autant du point de vue des parents que des jeunes, rendez vous au :
<http://moijagis.com/>

COLLOQUE FFARIQ 2013

Notre Colloque s'est tenu le 19 octobre 2013, suivi de notre Assemblée générale annuelle le 20 octobre. Encore une fois cette année, nous avons connu un beau succès avec deux journées bien remplies. Plusieurs familles d'accueil de toutes les régions se sont déplacées ainsi que les membres de nos comités régionaux afin d'assister aux conférences offertes.

Nous avons débuté la journée par une présentation de notre vice-président, monsieur Robert Pagé, dont le sujet était le plan d'action de la FFARIQ. S'inspirant du travail élaboré par une avocate associée, monsieur Pagé a expliqué en détail le cadre juridique dans lequel nous évoluons et nos obligations envers nos ressources. Après avoir survolé les difficultés et les embûches auxquelles nous sommes confrontés, il a détaillé les actions entreprises pour surmonter ces obstacles et rencontrer nos objectifs.

Par la suite, nous avons eu la chance de recevoir madame Julie Ranger, Agente d'éducation et de coopération de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), qui a fait une présentation concernant la mission de la CDPDJ, l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse* ainsi que sur les droits des enfants. Sa présentation a soulevé de nombreuses questions très pertinentes autant de la part de familles d'accueil présentes que des membres du conseil d'administration.



Le comité exécutif de la FFARIQ.

Afin de conclure l'après-midi, deux chercheuses de l'équipe JEFAR sont venues présenter les résultats d'un projet de recherche sur les liens de filiation des enfants placés en famille d'accueil. Ils ont relevé plusieurs données importantes et ont pu faire valoir le point de vue de jeunes qui ont vécu en famille d'accueil. Mesdames Lépine et Parent ont aussi rappelé le projet de recherche en cours actuellement, portant sur les conditions de vie et la stabilité des enfants placés en famille d'accueil, incitant les ressources d'accueil présentes à participer.

En fin de soirée, suite au souper offert par la FFARIQ, les participants ont pu assister au spectacle de monsieur Jonathan Langlois, magicien et humoriste, qui a offert un spectacle haut en couleurs et en surprises. Nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute que toutes

Lanaudière

Le comité régional de Lanaudière a toujours été actif auprès de ses membres. Notre responsabilité est la représentation et la défense des droits des ressources de notre région, et nous continuons notre travail dans cette optique.

Après plusieurs discussions avec la FFARIQ et nos membres, et puisque notre rôle demeure celui d'informer et de représenter les ressources, nous avons décidé de mettre sur pied un club social séparé de notre comité régional afin de pouvoir organiser des activités sociales et de loisirs. En ce sens, tous les ans, les familles qui le veulent (l'adhésion est sur une base volontaire) paient leur cotisation au club social et de ce fait ont le droit de participer à toutes nos activités. Voici donc quelques activités organisées par notre club :

- Des dépouillements d'arbres de Noël
- Un souper annuel pour rassembler et remercier les familles d'accueil
- Des rencontres à la cabane à sucre tous les ans
- Des déjeuners amicaux
- Des Galas Méritas
- Cinq voyages à New York avec des usagers de 15 à 18 ans
- Et cette année un voyage à Walt Disney.

De plus, plusieurs activités ou projets ont été réalisés en partenariat avec les Centres Jeunesse de Lanaudière. Notre relation mutuelle de partenariat a toujours été cordiale et importante. Par ailleurs, ce qui demeure primordial pour notre club est le sentiment d'appar-



tenance qu'il permet. Plusieurs familles nous ont indiqué que cela leur permettait de briser l'isolement.

Nous avons la chance d'avoir des commandites des restaurants Tim Horton qui nous offrent des centaines de camps de vacances par année depuis plus de 10 ans. D'ailleurs, plusieurs enfants ont pu prendre l'avion grâce à cette commandite. La fondation Bon Départ est aussi un commanditaire précieux puisqu'elle nous offre plusieurs camps et des montants d'argent pour des articles de sports ou des frais d'inscription pour des activités sportives aux jeunes de notre région.

Nous profitons de ce petit mot pour souhaiter à toutes les ressources un joyeux Noël et un beau temps des fêtes.

Renée Desnoyers,
Présidente du comité régional de Lanaudière
FFARIQ



Notre comité exécutif en compagnie de madame Julie Ranger de la CDPDJ.

les personnes présentes ont apprécié le spectacle, les petits comme les grands. Nous avons profité du moment pour rendre un hommage à notre coordonnatrice des 22 dernières années, madame Ginette Dumas, qui nous a quitté pour prendre une retraite bien méritée. Nous tenions à la remercier chaleureusement pour toutes ces années de travail dévoué à la Fédération.

L'Assemblée générale annuelle de la FFARIQ s'est tenue le 20 octobre au matin et ce, pour les membres seulement. De nombreux sujets ont été abordés, dont entre autres le rapport des activités 2012-2013 de la FFARIQ ainsi que la ratification de ses règlements généraux.

Voici quelques photos prises au cours de ces deux belles journées...



Notre coordonnatrice, madame Ginette Dumas, pendant son discours de remerciement. On lui souhaite une belle retraite!



Une belle performance de notre artiste invité, monsieur Jonathan Langlois.



Dimanche 20 octobre 2013, durant l'Assemblée générale annuelle.

Côte-Nord

Pour ceux qui ne connaissent pas notre région, en voici un petit survol :

Un territoire immense qui part de Tadoussac jusqu'à Blanc-Sablon, en passant par les villes nordiques de Fermont et Schefferville. Avec deux fuseaux horaires où on parle français, anglais et certaines langues autochtones, on ne retrouve que 66 ressources d'accueil pour desservir tout le territoire.

Avec l'entrée en vigueur de l'Entente collective, nous avons eu beaucoup de travail à faire. D'abord, se l'approprier et voir à ce qu'elle soit respectée autant pour nos membres que pour les Centres jeunesse.

Également, nous avons pu mettre en place notre Comité local de concertation dans lequel nos trois secteurs sont représentés, autant par des responsables du Centre jeunesse que par nos représentants de la FFARIQ. Nous pouvons affirmer que le partenariat et la collaboration y sont très présents.

Une activité plein air avec les intervenants, les ressources d'accueil ainsi que les enfants a été organisée à Baie-Comeau. Une idée « folle » mise sur pied en peu de temps qui a donné lieu à une rencontre « full-cool » où chacun s'est impliqué. Bravo pour cette belle idée et aux gens qui y ont participé. N'hésitez pas, si vous avez d'autres idées comme celle-là, à en parler aux responsables de votre secteur.

Nous vous souhaitons une bonne suite pour 2013 et une belle année 2014. Nous vous invitons à communiquer avec vos représentants respectifs pour tout questionnement.

Baie-Comeau : Line Boisseau – 418-296-4171

Forestville : Yolande Tremblay – 418-587-4513

Sept-Îles : Aline Talbot – 418-962-4439

Aline Talbot,
Présidente et administratrice
Comité régional
de la Côte Nord
FFARIQ

Foyeuses Fêtes!

Chères ressources,

La période des fêtes est arrivée. Profitons de cette belle occasion pour laisser la routine de côté, se reposer et partager avec les enfants que nous accueillons des moments précieux de joie et d'amour.

Toute l'équipe de la FFARIQ vous souhaite beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers. Puisse cette période accomplir vos plus beaux desirs et puisse-t-elle revêtir toutes les couleurs du bonheur.



Crème de carottes et érable

Préparation : 15 minutes
Cuisson : 30 minutes
Portions : 8 à 10

Ingrédients :

4 tasses de carottes pelées et tranchées
4 tasses de rutabaga pelé et tranché
2 oignons émincés
3 c. à soupe de beurre
8 tasses de bouillon de poulet
2 pommes de terre pelées et coupées en cubes
3 c. à soupe de sirop d'érable
¼ tasse de crème 35 %
Sel poivre, au goût
Bas du formulaire

Préparation :

Dans une casserole, faire revenir les carottes, le rutabaga et les oignons dans le beurre environ 5 minutes sans coloration.

Ajouter le bouillon, les pommes de terre et le sirop d'érable. Porter à ébullition. Couvrir et laisser mijoter environ 25 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

Au mélangeur, réduire la soupe en purée lisse. Ajouter la crème. Saler et poivrer. Servir chaud.



Tourtière du temps des fêtes

Préparation : 40 minutes
Cuisson : 5 heures
Portions : 6 à 8

Ingrédients :

680 g (1 ½ lb) de viande sauvage en cubes (lièvre, canard, original, chevreuil) au goût
225 g (½ lb) de lardons
225 g (½ lb) de porc, en cubes
225 g (½ lb) de veau, en cubes
1 paquet de pâte à tarte du commerce
6 à 8 pommes de terre, en cubes
Sel et poivre
1 jaune d'œuf
15 ml (1 c. à soupe) d'eau

Marinade :

2 oignons, hachés
2 carottes, hachées
1 branche de céleri, hachée
2 branches de thym, de sarriette et de marjolaine
Sel et poivre
3 gousses d'ail, écrasées
250 ml (2 tasses) de vin blanc

Préparation :

Dans un bol, mélanger tous les ingrédients de la marinade. Ajouter la viande et les lardons et bien mélanger à nouveau.

Couvrir, mettre au frigo et faire mariner toute la nuit.

Préchauffer le four 180 °C (350 °F).

À l'aide d'un rouleau à pâtisserie, abaisser les trois quarts de la pâte et tapisser le fond d'une cocotte d'une capacité de 10 tasses (diamètre de 23 cm/9 po; hauteur de 10 cm/4 po).

Déposer le tiers du mélange de viande sauvage, de lardons, de porc et de veau au fond de la rôtissoire et couvrir avec le tiers des pommes de terre. Saler et poivrer.

Répéter l'opération deux autres fois.

Ajouter le jus de la marinade.

Couvrir avec la pâte restante.

Faire une incision au centre du pâté pour laisser s'échapper la vapeur pendant la cuisson.

Dans un petit bol, battre le jaune d'œuf et l'eau et badigeonner le dessus de la tourte.

Cuire au four pendant 1 h à 180 °C (350 °F) en surveillant de temps à autre pour ne pas faire brûler la pâte. Au besoin, recouvrir d'un papier d'aluminium.

Baisser la température du four à 120 °C (250 °F) et poursuivre la cuisson pendant 4 h.



Dinde rôtie, romarin et basilic

Préparation : 25 minutes
Cuisson : 4 heures
Portions : 16

Ingrédients :

3/4 tasse d'huile d'olive
1 gousse d'ail, épluchée et émincée
2 c. à soupe de romarin frais haché
1 c. à soupe de basilic frais haché
1 c. à soupe d'herbes de Provence
Sel et poivre noir du moulin
1 dinde entière

Préparation :

Combiner l'huile d'olive, l'ail, le romarin, le basilic, les herbes de Provence, le poivre noir et le sel. Réserver.

Laver l'intérieur et l'extérieur de la dinde puis l'essuyer. Enlever les dépôts éventuels de graisses.

En passant les doigts entre la chair et la peau de la dinde au niveau de la poitrine, décoller la peau très délicatement, en prenant bien garde de ne pas la déchirer. Décoller la peau sur toute la poitrine jusqu'au niveau des articulations des pilons.

Toujours à la main, étaler une bonne dose de la préparation au romarin entre la chair et la peau de la dinde, sur toute la surface de la poitrine et jusqu'aux cuisses et aux ailes.

Frotter le reste de la farce sur le dessus de la poitrine. Avec des pics à cocktail ou des cure-dents en bois, réparer la peau de la dinde là où elle a pu être abîmée, pour que l'ensemble de la dinde se tienne bien.

Placer la dinde dans un grand plat sur la grille du four.

Ajouter suffisamment d'eau pour que le fond du plat soit recouvert.

Faire rôtir en fonction du poids de la dinde, c'est-à-dire, en général, 20 minutes par livre à 350°F (180°C).

Une fois la cuisson terminée, un thermomètre inséré dans la cuisse devrait indiquer 175°F (82°C), et les jus devraient être clairs lorsque l'on pique la dinde avec une fourchette.



Biscuits au pain d'Épice

Préparation : 30 minutes
Cuisson : 8 minutes / Réfrigération : 1 h
Portions : 72

Ingrédients :

750 ml (3 tasses) de farine tout usage non blanchie
15 ml (1 c. à soupe) de gingembre moulu
5 ml (1 c. à thé) de bicarbonate de soude
5 ml (1 c. à thé) de cannelle moulue
2,5 ml (½ c. à thé) de muscade moulue
2,5 ml (½ c. à thé) de sel
180 ml (¾ tasse) de beurre non salé ramoli
250 ml (1 tasse) de cassonade
125 ml (½ tasse) de mélasse
1 œuf

Glace royale :

1 blanc d'œuf
375 ml (1 ½ tasse) de sucre à glacer
Bas du formulaire

Préparation :

Dans un bol, mélanger la farine, le gingembre, le bicarbonate, la cannelle, la muscade et le sel. Mets le bol de côté.

Dans un autre bol, fouette bien le beurre avec la cassonade et la mélasse au batteur électrique environ 2 minutes. Ajoute l'œuf et mélange bien. À basse vitesse ou à la cuillère de bois, incorpore les ingrédients secs que tu as mis de côté. La pâte doit être lisse et homogène.

Avec les mains, façonne la pâte en deux disques. Couvre-les d'une pellicule de plastique et mets-les au réfrigérateur environ 1 heure.

Place la grille au centre du four. Préchauffe le four à 190 °C (375 °F). Tapisse une à deux plaques à biscuits de papier parchemin. Tu devras faire environ 6 fournées (ta plaque remplie de 12 biscuits X 6).

Sur un plan de travail légèrement fariné, pétris un disque de pâte à la fois avec tes mains environ 1 minute. Abaisse la pâte à une épaisseur d'environ 3 mm (1/8 po). Découpe des biscuits à l'aide d'un emporte-pièce au choix. Répartis les biscuits de même grosseur sur une même plaque, car le temps de cuisson peut varier.

Cuis-les au four, une plaque à la fois, environ 8 minutes ou jusqu'à ce que le contour des biscuits soit légèrement doré. Laisse-les refroidir.

Glace royale

Dans un bol, fouette doucement le blanc d'œuf et le sucre à glacer au batteur électrique environ 2 minutes ou jusqu'à ce que la préparation soit homogène.

À l'aide d'une poche à pâtisserie munie d'une petite douille unie ou d'un couteau, décore tes biscuits.



Vous avez

besoin d'aide ou d'information?

LES COMITÉS RÉGIONAUX – VOS REPRÉSENTANTS

Faites-nous connaître votre adresse électronique à info@ffariq.ca
Mentionnez votre nom, adresse et région. Merci!

BAS ST-LAURENT (01)

Maurice Dumais, administrateur
St-Pacôme 418 852-3267
mdumais@ffariq.ca

Katia Noël, présidente
Trois-Pistoles 418 851-3564
katianoel@bellnet.ca

QUÉBEC (03)

Michèle Turgeon, administratrice et présidente
Québec 418 667-9806
mturgeon@ffariq.ca

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC (04)

Micheline Gauthier, administratrice
Trois-Rivières 819 371-1108
mgauthier@ffariq.ca

BATSHAW (06b)

Serge Lebel, administrateur
Montréal, 514 487-3945
slebel@ffariq.ca

Robert Benton, président
Lachine, 514-484-6319
rbenton@ffariq.ca

OUTAOUAIS (07)

Denis Turcotte, administrateur
Val-des-Monts 819 457-2249
dturcotte@ffariq.ca

Donatienne Dubé, présidente
Gatineau 819 210-6449
ddube@ffariq.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

Marc-André Dubuc, administrateur
Rouyn-Noranda 1-855-797-1166
mdubuc@ffariq.ca

Lucille Rouillard, présidente
Amos 1-855-797-1166
lrouillard@ffariq.ca

CÔTE-NORD (09)

Aline Talbot, administratrice et présidente
Sept-Îles 418 962-4439
atalbot@ffariq.ca

GASPÉSIE/LES ÎLES (11)

Gisèle Gignac, administratrice
Paspébiac 418 752-6023
ggignac@ffariq.ca

Gaétan Lussier, président
Paspébiac 418 752-6023
glussier@ffariq.ca

LAVAL (13)

Vaunette Durandisse, administratrice et présidente
Laval 450 663-0220
vdurandisse@ffariq.ca

LANAUDIÈRE (14)

Sylvain Desrosiers, administrateur
450 477-4473
sdesrosiers@ffariq.ca

Renée Desnoyers, présidente
Terrebonne 450 477-4473
comiteregionaldelanaudiere@hotmail.ca

LAURENTIDES (15)

Lise Plouffe, administratrice et présidente
Mont-Laurier 819 623-3814
lplouffe@ffariq.ca

COMITÉ EXÉCUTIF - FFARIQ

Jacinthe Boucher, présidente
Mont-Laurier 819 660-0035
jboucher@ffariq.ca

Robert Pagé, vice-président
Notre-Dame-de-la-Merci 819 660-0576
rpage@ffariq.ca

Gaétan Lussier, trésorier
Paspébiac 418 752-6023
glussier@ffariq.ca

Donatienne Dubé, secrétaire
Gatineau 819 210-6449
ddube@ffariq.ca

Droit d'être accompagné

Si vous éprouvez une difficulté ou une mésentente, vous avez non seulement le droit d'être accompagné par un représentant, mais cela est même préférable. N'hésitez pas à vous prévaloir de votre droit, et faites appel à nous.

PERMANENCE – FFARIQ – Québec

Téléphone 418 529-4734
Sans frais 1 866 529-5868
Télocopieur 418 529-0456
Sans frais 1 866 388-8860
info@ffariq.ca

Jérôme Dumont, directeur général
jdumont@ffariq.ca

Marie-Josée Guay, secrétaire-comptable
mjguay@ffariq.ca

Marie-Claude D. Goupil, secrétaire-réceptionniste
mgoupil@ffariq.ca

Nathanielle Lacmale, secrétaire
nlacmale@ffariq.ca

L'inform'accueil

A resource trained and informed is a resource of the future

Volume 5 – Number 3 – December 2013

EDITORIAL

The New Year will be here soon and it is time for an update regarding the end of 2013. As we all know, many changes occurred in the last few months and these drastic changes involved a great capacity to adapt from each and every one of you. We understand the efforts you invested during this important process.

During the last year, our regional representatives insured a constant presence for the resources of their region and were able to address the concerns regarding the new applications related to the Group Agreement and the foster resources' new status. We wish to thank them sincerely for their commitment and their important contribution to achieving our goals. Furthermore, we want to say thank you to the employees of the head office, who also offered constant support to the resources and who contributed to effective work organization during the transition we just went through. It is also important to mention the arrival of a new executive director among our organization. Welcome to Mr. Jérôme Dumont who joined our team in November. His role, among others, will be the continuation of our representation mandate and thus insure a constant improvement of our service offer.

About the New Year coming, we have to remind ourselves that all the work is far from over. In fact, the upcoming year will be very important and especially busy. During the next months, you will be asked to follow different training sessions and

many information sessions will be offered as well. As we often remind you, a trained and informed resource is a resource of the future.

I also want to take advantage of this editorial to wish all our resources a wonderful holiday season.

The moments you spend with the children you foster are essential in their life, especially during this time of celebrations. Whether they are brought into your family for a long period of time or only for a short amount of time, do not forget that you are making a difference in their life. Always be proud of your work, because it is so important. Enjoy the celebrations and take this opportunity to spend quality time with these children and to take care of one another.

Once again dear resources, Happy Holidays to all of you!



Jacinthe Boucher
President



Contents

- ② RL 29 slip information for year 2013
- ② RL 29 amended for year 2012
- ③ RRQ, RQAP and other social benefits
- ③ Advisory Committee
- ③ Lajoie Insurance
- ③ Reference Frame
- ④ Research results
- ④ Bullying...
- ⑥ FFARIQ'S 2013 Symposium
- ⑥ Lanaudière
- ⑦ Côte-Nord

L'inform'accueil is published by the Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourrassa
Office 256
Quebec (Quebec) G1G 5X1

Phone number: 418 529-4734
Toll free: 1 866 529-5868

Fax number: 418 529-0456
Fax number toll free:
1 866 388-8860

Email: info@ffariq.ca
Web site: www.ffariq.ca

No d'enregistrement 0229-4338

The masculine gender is used to facilitate the reading

Envoi de publication. Convention n° 40007794



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec

RL 29 SLIP INFORMATION FOR YEAR 2013

Just as last year, your institution will provide you with the RL29 SLIP INFORMATION before February 28, 2014. This prime importance document establishes the remuneration you received during 2013 and will help you complete your income tax return.

RL 29's format has not been determined yet for 2013, therefore we do not know if the information contained in it will be the same as last year. As soon as Revenu Québec publishes the 2013 format, we will add the pertinent information on our Web site. Stay tuned and come visit us (www.ffariq.ca) in order to know the most recent developments.



RL 29 AMENDED FOR YEAR 2012

During the development of Revenu Québec's forms for the calculation of your contributions to the RRQ and RQAP, there was a divergence in interpretations between Revenu Québec and our Group agreement.

Therefore, contrary to section 3-6.02 of our Group agreement, the calculation of the Net Remuneration (BOX A) was done by subtracting from the total amount received (BOX B), the Reasonable Operating Expenses (BOX D) and the Financial Compensation (BOX C). As a result, the Net Remuneration (BOX A) included the amount for Social Benefits (6.85% of the Net Remuneration according to the Group Agreement). Since the premium required to be paid to the RRQ and the RQAP are established according to the amount represented in BOX A, the total paid is thus superior to what it should have been.

Revenu Québec has agreed to provide an amended RL29 SLIP INFORMATION to all resources whose Net Remuneration is inferior to 66,001\$ when there is only one respondent to the contract or inferior to 132,002\$ when there are two respondents. For the resources whose Net Remuneration exceeds these amounts, the divergence has not caused any impact on their contribution; therefore they will not receive an amended RL29 slip for 2012.

For those who will receive the amended RL29 slip information, you need to fill the TP-1.R form, available online at the following address: http://www.revenuquebec.ca/en/sepf/formulaires/tp-1_r.aspx

After completing the identification section, you will have to add the following information in section "Information about the adjustment":

- 1 in column "Line number of income tax return" write "Line 1 (form LM-53)"
- 2 in column "Title of line" write "Net retribution (Box A of RL-29)"
- 3 in column "Revised amount" write the new amount as it appears in the amended RL 29 slip. If your resource is formed of two respondents, do not forget that the two of you must submit a Request for an adjustment.

Please note that in the rare instances where the amount in Box A was split between the respondents in such a way to obtain an optimised result, we would suggest to consult your income tax expert. In fact, you may have to readjust the percentage between the two respondents to maintain the desired output. In this case, you will need to readjust lines 1, 7 and 8 of the LM-53 form and write all this information on the TP-1.R form.

Important:
RL29 sample for 2012. However, we do not know yet if the 2013 version will be the same.

RRQ, RQAP and other social benefits

Very shortly, you will receive the payment of the monetary compensation for the Quebec Pension Plan (QPP) and the Quebec Parental Insurance Plan (QPIP) listed in the column titled "Banque" on your record of payments. Make sure to keep this amount aside because you will need it to pay your contribution to these plans when you complete your income tax return. You will also receive the amount written under "other social benefits", corresponding to 6.85% of your net remuneration. This amount is yours, but here again, it would be wise to keep it aside until you complete your income tax return and know exactly how much money you will need to give back to the government. By keeping the total amount of the deposit, you prevent yourself from bad surprises in your income tax report.

LAST MINUTE: An agreement was reached between the parties to the effect that the payment of financial compensations and of the amount related to fringe benefits will be made on January 15th 2014 and not on December 15th, as indicated in the Group agreement. Therefore, instead of receiving the payment for 11 months only, you will receive payment for the full year (12 months), allowing a complete concordance between the amount received and the amount that will be shown on the Relevé 29 slip information required for your income tax return.

Advisory Committee

During the last year, an advisory committee was formed by the Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) in order to collaborate to the development and implementation of a measuring instrument regarding the quality of services provided to the users. To insure an appropriate determination of criteria and the needs related to this tool, the Ministry as well as the associations representing the resources and the institutions were brought together. Mme. Jacinthe Boucher, president, represented the FFARIQ on this committee.

Directly related to the classification tool, this measuring instrument will help control the quality of services provided while the child will remain at the center of this process. Three phases are taking place for the realisation and the implementation of the tool. Phase 1, recently completed, was the development of the tool. Phase 2 will be developed in order to insure an appropriate follow up of the tool in the regions and their institutions. Modifications will be done to insure its proper operation. After these modifications, phase 3 will consist of the implementation of the tool in all the regions.

Before the final phase, certain regions will be asked to test this measuring tool. We will keep you informed of the developments.

LAJOIE INSURANCE

FFARIQ negotiated preferential terms for you regarding home and car insurance!

- Lajoie Insurance offers you insurance policies adapted to the specificities related to the foster resources;
- FFARIQ's resources get a 10% discount.



For those who would already be insured by Lajoie Insurance, Mr. Stéphan Lajoie will make sure that these preferential terms apply for your renewal. Mr. Lajoie plans, starting at the beginning of 2014, to meet the resources in their region directly.

In order to promote the dissemination of information, a list of our members (name, address, phone number) will be provided to the insurance broker. If you do not want your name to appear on the list, please let us know by filling and sending us the form attached to the Inform'accueil before January 15, 2013, date upon which the list will be transmitted.

REFERENCE FRAME

Elaborated by the Ministry, the Reference Frame's purpose is among others to offer a common reference to the institutions and the resources regarding the orientations taken for the organisation, the management and the services offered by the resources. In order to present the second phase of this process, a tour of the province from the Ministry is ongoing. In fact, all the institutions will be met, including the agencies, the Youth centres, the children resources as well as the adult resources (CRDI, senior resources, etc.)

The guidelines provided for this phase are related to several issues that concern the service offer from the resources. Among others, it will insure a good quality of services, promote the accessibility to an intermediate resource or a family-type resource, insure the stability of the user in his living environment and the continuity of services offered to him, develop an effective organisation of services and insure that the relation between the institution and the inter-

mediate resource or the family-type resource is honest and based on the values advocated by the Reference Frame.

Furthermore, it is important to remember that the Reference Frame will allow certain changes in the practice. For example, previously, the institutions had to insure the professional follow-up of the resources and of the users. The Reference Frame now expects the follow-up of the users placed in a foster resource. Also, appropriate pairing is essential to insure the quality of services provided. In fact, the quality of services is not only attributable to the resources, but also to the institution. Therefore, the institutions and resources share a responsibility in terms of their respective roles and are partners in the services offered to the users. Collaboration, team work and mutual consultation are essential factors and are an integral component of the Reference Frame.

All of these principles will insure to clarify the roles and responsibilities of each and every one, in addition to harmonizing practices.

Research results



Affiliation bonds regarding young adults who experienced placement in a foster resource until majority. First part: problematic.

As part of the partnership between JEFAR's team and the FFARIQ, we are presenting you the first text of three regarding the results of an exploratory study interested in the affiliation bonds' perception through twelve young adults that have been in a foster family until their majority. The study explores the youth's affiliation bonds and intends to better understand the role played by the foster family and the biological family in their life, especially the first years following the end of the placement.

The expertise generated by this research is important. It will allow to better understand how familial relations are built and may crumble or break apart among young adults who went through placement until majority. This knowledge is essential to recognize the factors in order to avoid the lost of social support and resources likely to come from the system and this way help promote a better social integration for these young people once they become adults. This first text presents the reasons why the researchers are interested in this problematic. The second and third texts will respectively address various matters for the foster families. These two other

texts will be presented in the next volumes of the Inform'accueil. To be followed...

Creating and maintaining bonds

Among the factors that promote the child's adaptation during a placement, there is the continuation of contacts with the biological family and the pluriparentality exercise that needs to be accepted by all protagonists, which means a parental complementarity between parents and foster parents. Before the child leaves the foster services, family and social system consolidation would be a prime element to ensure him good life conditions in adulthood.

Furthermore, certain authors remind the importance of not falling into a « bonding ideology » suggesting that it would be more appropriate for a child to live among his biological family, even if this family is inadequate, than being apart from his heritage. We generally recognize that maintaining contact with the biological family allow the child to know better his parents and their limits. Also, keeping the relation gives the child the possibility to choose, once he is adult, if he wants to keep contact or not with his biological family. Even when these contacts are minimized, they represent a support system for the child when he leaves the foster family.

A second important factor in the consolidation of this support system is the capacity that these young adults and their foster family will have to develop meaningful connections. Studies in which young people in foster resources took part support that many of these individuals consider their foster family as their reference family. Once in adulthood, many of them said they stayed in touch with their foster family and can count on them to get material or support assistance. In the context of a placement, the maintenance and the creation of strong bonds are confronted to various obstacles, and some of them fall within the child's characteristics, his biological family or his foster family.

FOR MORE INFORMATION:

Parent, C., Labonté, M.-H., Saint-Jacques, M.-C., Ouellette, F.-R., Drapeau, S., Simard, M.-C., Fortin, M.-C. *Foster families, biological families: complementary or rival bonds, pilot project.* Research Report. May 2013. JEFAR Team. Laval University. (Unpublished document, on-demand consultation only). This project was possible because of the financial support provided by the Faculté des sciences sociales from Laval University.

Bullying...

As we all know, bullying has always existed and numerous kids are being bullied still nowadays. It has always been hard to fight against bullying among youth and the new accessible social medias make things harder. The arrival of these medias gave young people an all new platform of interaction and some people might be tempted to use it in a wrong way.

More and more cases of bullying are exposed and we hear about it on television or in the newspaper. Of course, bullying is extremely negative for the victims and as parents or foster parents, we have to be aware of the new resources created specifically to prevent and fight against this problem.

The social medias

Many bullying cases reported are experienced beyond the school territory. In fact, they are transported into your home with electronic devices such as cell phones, text messages as well as chat websites like Facebook or Twitter.

These are all communication devices that can be used to bully someone, whether it is directly or anonymously. What it written or published on the Internet is public and an unlimited number of people have access to these comments. When a student is insulted or threat, it is important to react as fast as possible because the emotional consequences for the children can be very deep. This is why it is important to stay aware and to keep

your eyes open when it comes to communication between teenagers on the social medias. As foster parents, it is our responsibility to be informed of what our children write and receive on these web sites.

What to do against bullying?

During the last years, several resources were established to prevent bullying and to help the victims. Among others, the web site *Moi j'agis* is giving good advices for both the parents and the teenagers that are bullied or even just a witness of it. On the web site, we can read many articles explaining the best actions to take and the steps to make in different situations.

If you observe a change in your child's attitude, a diminution in his academic performances or even a low self-esteem, try to find out what is going on. These sudden changes in

Family ties: complementary or rivals?

The study of relationships between a child and his foster families and biological family involves other elements that are associated to the various conceptions discussed by individuals regarding those bonds. Studies conducted in familial contexts show that it remains difficult for the occidentals to consider the possibility of more than one parental figure for a child and that in some situations (ex: adoption, substitute family), it is damaging for the quality of the family ties.

In this study, we suppose that this conception has an influence on the quality of the relations maintained or created by the children following a placement until majority. For example, children can feel stuck in a loyalty conflict that lead them to choose between the two families. They can also hesitate to ask for help from individuals with whom they do not have a biological or legal relation. To allow children to fully take advantage of a placement measure, it is essential to study what encourages them to include or exclude individuals from their family support system. Such comprehension is necessary because being able to enjoy an environment where the various family resources work together allow children to grow and to move forward with optimal conditions and available support.

The survey of literature shows that, up until now, researchers have been more interested in describing the placement experience, the various substitutes' modes as well as the passage into adulthood for children fostered in substitute environments. Very little studies were interested in the family system of these children and those who did, according to our knowledge, are limited to the identification of the reference family or to confirm the support needs for the children when they leave the services.

The present study aimed to better understand the family context of these children in pursuing three objectives: 1) to describe the family system's composition and the interpersonal relationships these young adults maintain; 2) to identify the importance regarding their bonds with the biological and foster family in their adult life; 3) to identify the personal characteristics of these young people, of their biological and foster family as well as the social and cultural

context influencing the decision in continuing, or not, to maintain the family bonds regarding their biological and foster family.

The research was built on a qualitative methodology in order to get to the senses that give young adults to their family experience and to the relational process operating with their foster and biological families. Twelve adults (three boys and nine girls) aged between 18 and 28 participated to the study. All of them were fostered in a resource following a placement decision until majority, and some of them had also experienced one or more transitions into rehabilitation centers.

To be followed...

Reminder: Ongoing study regarding the life conditions and stability of children placed in foster families.

Study in the region of Québec, Bas Saint-Laurent, **Mauricie Centre-du-Québec, Montréal (Batshaw) and Laval.**

Evaluation of the impacts of the Youth Protection Act: what about 8 years later?

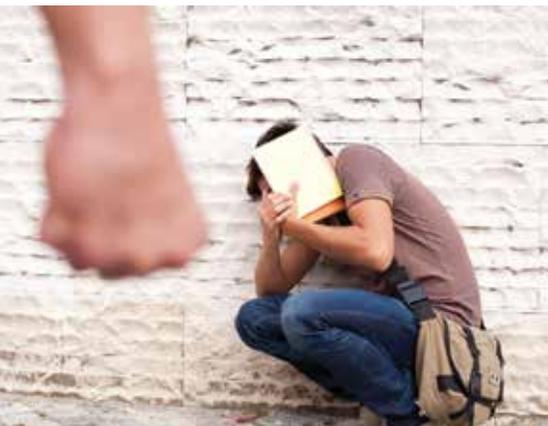
Project approved by the ethics committee of the Youth Center of Québec-Institut universitaire (MP-CJQ-IU-2013-002)

Participation criteria for the research*

Inclusion criteria: <ol style="list-style-type: none">1. Being a foster resource (foster family) recognized by the Agence de la santé et des services sociaux who hosts in its primary place of residence a child that was entrusted by a Youth Center.	Exclusion criteria: <ol style="list-style-type: none">1. The foster families in "Banque mixte".2. The situations where the foster parents do not speak French.
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



* This study is still ongoing and we have found all our participants. We will keep you informed of the developments. A special thank you to all the foster resources engaged in this project.



the life of your child might become important signs.

If you detect that you child is being bullied, tell him:

TO STOP immediately to respond to these messages. The bully is only waiting for that.

TO AVOID sending insult messages or threats, because this could turn against him and only bring more trouble.

TO BLOCK the addresses or the people bullying him. Whether it is via social medias, e-mails or text messages, it is possible to block people, addresses or phone numbers.

TO TALK about the situation to an adult (i.e. teacher, psychologist, trainer, supervisor.)

TO TRACK the addresses where the messages come from.

TO SAVE all the discrimination messages received by e-mail, text message or chat discussion.

Also, the government developed a measure in order to prevent and fight against bullying and violence in schools. Bill number 56 was presented in order to raise awareness in the various learning environments. Therefore, each school established a system to prevent

bullying. You can ask your child to meet them or even contact them yourself to explain your situation. Visit the Ministère de l'éducation web site to find the resource person to contact for each institution and region:

Students' ombudsman in schools:
<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

As foster parents, it is our responsibility to protect and insure the physical and psychological well-being of the children we foster. It is important to expose bullying and to know about the available resources when we witness such situations.

Stay informed and attentive!

For more information about the available resources related to bullying or tips for both parents and teenagers, visit:
<http://moijagis.com/>

FFARIQ'S 2013 SYMPOSIUM

Our Symposium was held on October 19th, 2013, and was followed by our Annual General Assembly on October 20th. Once again, we experienced a great success with these two very busy days. Several foster families from all regions were present as well as the members from our regional committees in order to attend the conferences.

We started the day with a presentation planned by our vice-president, Mr. Robert Pagé, regarding FFARIQ's action plan. Based on works elaborated by an associate lawyer, Mr. Pagé explained in details the legal framework in which our organisation evolves as well as our obligations towards our resources. After an overview of the difficulties and obstacles we are confronted to, he explained the actions undertaken to overcome these obstacles and therefore meet our objectives.

Subsequently, we had the chance to hear Mrs. Julie Ranger, Cooperation and Education Officer for the Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), who offered a presentation regarding the CDPDJ's mission, the Youth Protection Act's application as well as the children's rights. Her presentation generated numerous very interesting questions on the part of both the foster families there and the members of the Administration board.



FFARIQ's Executive board.

Before the end of the afternoon, two researchers from the JEFAR team came to present the results of a research project regarding the affiliation bonds of the children placed in foster families. They identified many important data and were able to represent the point of view of young people that lived in a foster resource. Mrs. Lépine and Mrs. Parent reminded us their actual research project regarding the life conditions and the stability of the children in foster families, encouraging the foster families to participate.

In the evening, following the dinner offered by the FFARIQ, Mr. Jonathan Langlois, magician and humorist, offered a very colourful and fun performance. We can say without hesitation that participants from

Lanaudière

Lanaudière's regional committee has always been active for its members. Our responsibility is to represent and defend the rights of the resources of our region, and thus we keep working in this perspective.

After discussions with the FFARIQ and our members, and since our role is still to inform and represent the resources, we decided to create a social club apart from our regional committee in order to organize social and recreational activities. This way, interested families (membership is on a voluntary basis) pay their due every year and therefore have the right to participate to all of our activities. Here are a few activities organized by our club:

- Christmas parties
- Annual dinner to reunite all the families and to thank them
- Sugar shack activities every year
- Informal breakfasts
- Méritas Galas
- Five trips to New York with foster teenagers between 15 and 18 years old
- And this year, a trip to Walt Disney!

Also, many activities or projects were realized in partnership with Lanaudière Youth Centre. Our partnership relation has always been cordial and important. Otherwise, the most important thing in our



social club is the sense of belonging it allows. Several families told us it allowed them to break down the isolation.

We had the chance to get sponsorship from Tim Hortons' restaurants who offered more than thirty vacation camps every year for more than 10 years now. The Bon Départ foundation is also a precious collaborator and sponsor since it offers camps as well as funds for sports' articles and registration fees for activities to children in our region.

We want to take the opportunity to wish all of our resources Merry Christmas and Happy Holidays.

Renée Desnoyers,
President, Lanaudière regional committee
FFARIQ



Our Executive board with Mrs. Julie Ranger from the CDPDJ.

all ages enjoyed the show. We took the opportunity to pay tribute to our coordinator of the last 22 years, Mrs. Ginette Dumas, who decided to take a well deserved retirement. We wanted to warmly thank her for all these years of dedicated work at the Federation.

FFARIQ's Annual General Assembly was hold on October 20 for the members only. Many subjects were addressed, including among others the 2012-2013 Activity report as well as the General Regulations' ratification.

Here are a few pictures taken during these two days...



Our coordinator, Mrs. Ginette Dumas, during her acceptance speech. We wish her the very best in her retirement.



A great performance from our artist, Mr. Jonathan Langlois.



Sunday October 20, during our Annual General Assembly.

Côte-Nord

For those of you who do not know our region, here is a quick overview:

A very large territory starting from Tadoussac to Blanc-Sablon, through northern cities such as Fermont and Schefferville. With two different time zones where French, English and certain Aboriginal languages are spoken, we find only 66 foster resources to provide services in the whole territory.

With the new Group agreement, we had a lot of work to do. First, we had to make it our own for both our members and the Youth centers.

Also, we were able to implement our Local committee on concerted action for which our three sectors are represented by the Youth center's representatives and by our FFARIQ's representatives. We can say without a doubt that partnership and collaboration are very present.

An outdoor activity with the educators, the foster resources and the children was organized in Baie-Comeau. A "crazy" idea set up in a very short time that resulted in a great get-together and everybody decided to be involved. Congratulations for this idea and to the participants. If you have other ideas like this one, do not hesitate to talk about it to the representatives of your region.

We wish you a good continuation for 2013 and a great year 2014. We invite you to communicate with your respective representatives for any question.

Baie-Comeau: Line Boisseau – 418-296-4171

Forestville: Yolande Tremblay – 418-587-4513

Sept-Iles: Aline Talbot – 418-962-4439

Aline Talbot,
President and Administrator
Côte Nord Regional
committee
FFARIQ

